



**PRÉFECTURE  
DE LA SOMME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°2023-102

PUBLIÉ LE 7 AOÛT 2023

# Sommaire

## **Préfecture de la Somme - Cabinet / Cabinet**

80-2023-08-03-00001 - Arrêté attribuant récompense pour actes de courage et de dévouement (1 page)

Page 3

Préfecture de la Somme - Cabinet

80-2023-08-03-00001

Arrêté attribuant récompense pour actes de  
courage et de dévouement

## ARRÊTÉ

### Attribuant récompense pour actes de courage et de dévouement

#### LE PRÉFET DE LA SOMME

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 instituant la médaille pour actes de courage et de dévouement ;

Vu le décret n°70 221 du 17 mars 1970 donnant compétence aux préfets pour l'attribution de la médaille pour actes de courage et de dévouement ;

Vu le décret du 13 juillet 2023 nommant Monsieur Rollon MOUCHEL-BLAISOT, préfet de la Somme ;

Vu la circulaire d'application n°70208 du 14 avril 1970 ;

Vu l'acte de courage accompli le 28 juin 2023 par Messieurs Maxence DAUSSY, Yvan DEVILLERS et Sylvain DOUCHET, en leur qualité de militaires du peloton de surveillance de la gendarmerie de Doullens ;

Sur proposition de Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet ;

## ARRÊTE

**Article 1er.** – Une médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée à :

**Monsieur Maxence DAUSSY**

**Monsieur Yvan DEVILLERS**

**Monsieur Sylvain DOUCHET**

**Article 2.** – Monsieur le sous-préfet, directeur du cabinet est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Somme.

Amiens, le 3 août 2023

Le Préfet,



Rollon MOUCHEL-BLAISOT